



**HAL**  
open science

# Agir ou ne pas agir. Stratégies et fonctions langagières de l'ironie

Emiliano Cavaliere

► **To cite this version:**

Emiliano Cavaliere. Agir ou ne pas agir. Stratégies et fonctions langagières de l'ironie. Humanidades & Inovação, 2022, 09 (04). halshs-03942850

**HAL Id: halshs-03942850**

**<https://shs.hal.science/halshs-03942850>**

Submitted on 17 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# AGIR OU NE PAS AGIR. STRATEGIES ET FONCTIONS LANGAGIERES DE L'IRONIE

## AGIR OU NÃO AGIR. ESTRATÉGIAS E FUNÇÕES LINGUAGEIRAS DA IRONIA

Emiliano Cavaliere 1

**Résumé :** Dans la lignée interprétative du phénomène de l'ironie développée par Oswald Ducrot et Marion Carel, cet écrit propose de vérifier l'efficacité des analyses qu'ils ont proposées par l'étude de deux cas d'ironie stendhalienne, tirés de *Le Rouge et le Noir*. A nos yeux, la perspective de Ducrot doit être étendue : ce qu'on essaiera de faire en appliquant à l'ironie la distinction entre « parole attribuée » et « parole heureuse » que Marion Carel et Dinah Ribard ont mise au point au cours des dernières années à partir de la discussion de la théorie des actes illocutoires d'Austin. Nous constaterons que les exemples ironiques de *Le Rouge et le Noir* permettent, sur la base de leur énonciation, de discerner une ironie « comme action » et « comme parole », l'une se caractérisant par l'exclusion immédiate du contenu absurde, l'autre présentant des traits beaucoup plus ambigus (l'exclusion du contenu absurde ne se vérifie pas, par exemple).

**Mots-clés :** Ironie. Énonciation. Polyphonie. Parole Attribuée. Parole Heureuse.

**Resumo:** Na linha interpretativa do fenômeno da ironia desenvolvida por Oswald Ducrot e Marion Carel, este artigo propõe-se a verificar a eficácia das análises que propuseram pelo estudo de dois casos de ironia stendhaliana, tomados de *Le Rouge et le Noir*. A nosso ver, a perspectiva de Ducrot deve ser desenvolvida: o que tentaremos fazer aplicando à ironia a distinção entre “fala atribuída” e “fala feliz” que Marion Carel e Dinah Ribard desenvolveram ao longo dos últimos anos, a partir da teoria dos atos ilocutórios de Austin. Constataremos que os exemplos irônicos de *Le Rouge et le Noir* permitem, com base em sua enunciação, discernir uma ironia “como ação” e “como fala”, uma sendo caracterizada pela exclusão imediata do conteúdo absurdo, a outra apresentando traços bem mais ambíguos (a exclusão do conteúdo absurdo não se verifica, por exemplo).

**Palavras-chave:** Ironia. Enunciação. Polifonia. Fala Atribuída. Fala Feliz.

---

**1** Doctorant rattaché au Centre de Recherche sur les Arts et les Langages (CRAL) de l'EHESS, prépare une thèse sur l'ironie dans *Le Rouge et le Noir*, entrecroisant les domaines de la linguistique, de la philosophie et des études littéraires. Son travail, en s'appuyant sur l'analyse des énoncés ironiques du Rouge, avance l'idée que la manière de parler des personnages du roman implique aussi une manière d'être ironique, qui donne lieu à une particulière conception de soi du sujet moderne. ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-9452-9807>. E-mail : cavaliere.emiliano@gmail.com

## Introduction

En nous appuyant sur deux exemples d'ironie stendhalienne, nous allons montrer qu'on peut individuer deux modalités ironiques différentes, en raison de leur rapport à l'énonciation : d'un côté, nous avons affaire à une véritable action mise en pratique par le même fait de dire quelque chose d'une certaine manière ; de l'autre, à l'ironie comme parole et jeu dans le langage, sans immédiates conséquences « illocutoires ».

La référence austinienne n'arrive pas par hasard : nous tenterons d'expliquer cette distinction par la notion d'« attribution » de l'énonciation, développée par Marion Carel et Dinah Ribard à partir justement de la mise en discussion de la théorie des actes illocutoires d'Austin<sup>1</sup>. Nous précisons, par ailleurs, que nous allons nous placer dans le cadre théorique constitué par la Théorie des Blocs Sémantiques de Marion Carel (TBS) et par la Théorie de la Polyphonie d'Oswald Ducrot : notre pari théorique est que la signification des mots est constitutivement intérieure à la langue, cette dernière n'ayant pas fondamentalement une fonction descriptive du monde mais plutôt une fonction argumentative. Notre lecture linguistique de l'ironie se fonde également sur le travail de Carel (2011) et de Ducrot (1984 et 2010) à ce sujet, ainsi que sur les approfondissements et les mises au point proposés à leur suite par Nishiwaki (2016) et Siminiciuc (2015). Développant le parcours théorique inauguré par Sperber et Wilson (1978), poursuivi par Berrendonner (1982 et 2002), nous pensons avec Carel et Ducrot qu'il est possible de décrire l'ironie d'un point de vue énonciatif, l'identifiant comme un type de discours qui se présente comme « conçu » par le locuteur et qui pourtant est « exclu » dans la suite du discours (les contenus argumentatifs ne sont pas pris en charge), et où un décalage absurde se matérialise entre la signification d'un terme de l'énoncé et l'enchaînement décrivant l'argumentation globale de l'énoncé (ou de l'énonciation).

## Attribution, action en disant, parole heureuse

Avant de prendre en considération deux exemples d'ironie tirés du roman *Le Rouge et le Noir*, il sera bien de préciser ce qu'on entend par « attribution » et comment cette notion peut s'appliquer à l'étude de l'ironie.

La notion d'« attribution » sur laquelle nous nous appuyons tire ses sources de la théorie austinienne des actes de langage<sup>2</sup>. Cherchant à discuter et à développer celle-ci, Marion Carel et Dinah Ribard revenaient sur l'insuffisance descriptive des conditions de félicité des actes illocutoires présentées par Austin : si l'on prend par exemple l'énoncé « Balayez la cour », dit par un soldat à son capitaine, l'acte de parole devrait selon Austin échouer, puisque les conditions de félicité ne sont pas remplies et respectées. Pourtant, le soldat fait bien quelque chose, en disant « Balayez la cour » : il accomplit un acte d'insubordination, et surtout – c'est sur ce point que notre analyse diffère de celle d'Austin - il le fait par ses mots. On pourrait objecter qu'il s'agit d'un effet perlocutoire de la parole ; en fait, on ne voit pas bien comment l'effet perlocutoire, qui est d'après Austin possible seulement à la suite d'un acte illocutoire, pourrait avoir lieu par le biais d'un énoncé dont l'effet illocutoire échouerait<sup>3</sup>. Nous soutenons plutôt que c'est à travers son énonciation qu'il fait quelque chose : en disant « balayez la cour », le soldat parle en officier qui donne un ordre, même s'il ne l'est pas et s'il n'en a pas le droit. Il parle comme un officier, il fait ce qu'un officier fait lorsqu'il donne des ordres. Par cela, il joue et il fait l'officier : c'est en cela qu'il achève l'acte d'insubordination, par le fait de parler comme, d'utiliser des mots qui ne sont pas à lui et qu'il n'avait pas le droit de s'approprier. Cela est, très brièvement, ce qu'on appelle « attribution » : s'attribuer une certaine

1 Carel, M. et Ribard, D. (2016) : Témoigner en poésie : Le cas de Marc de Larréguy. *Poétique*, 179(1), 39-55 ; Carel, M. et Ribard, D. (2019) : L'acte de témoigner. *Antares : Letras e Humanidades*, v. 11, n°23, 3-23 ; Carel, M. et Ribard, D. (2021 à paraître) : Gestes et actions avec les mots. *Linguistique de l'écrit*, vol. 2.

2 Le point de repère à cet égard est Austin, J.L. (1962/1970) : *Quand dire, c'est faire*. Paris (Seuil).

3 François Recanati, en termes un peu différents, nous semble avoir signalé un problème similaire dans l'article intitulé « Force cancellation » (2019), où, discutant justement un exemple ironique (« - A : You are an idiot. B : - I am an idiot. That's very kind of you ») est remarquée la coïncidence non nécessaire entre acte illocutoire indiqué dans les mots et acte illocutoire performé par l'acteur parlant, ce qui produit un contraste entre acte locutoire et acte illocutoire naissant de ce dernier.

énonciation donne lieu à un acte en dehors de la langue, dans le monde, parfois indépendamment du sens littéral des mots de l'énoncé eux-mêmes. Prenons en effet un exemple commun : lorsqu'on dit « Peux-tu me passer le sel ? » pendant un dîner, on ne le dit pas pour interroger l'interlocuteur sur sa capacité effective de passer le sel – ce qui serait signifié linguistiquement par l'énoncé –, mais pour effectuer une requête, pour demander le sel – ce qui n'est pas directement signifié à l'intérieur des mots : rien, dans la signification intérieure à la langue des mots de l'énoncé « Peux-tu me passer le sel ? », ne contient l'argumentation « Je te demande le sel donc donne-le-moi », à aucun moment la signification de « demander » n'est véhiculée dans cet énoncé. Pourtant, un acte de demande est accompli par cet énoncé<sup>4</sup>.

Revenons encore un moment à Austin : il associe à une seule énonciation une unique action possible. C'est à cause de cela que « Balayez la cour », dans une lecture austinienne orthodoxe, ne peut pas obliger l'interlocuteur à balayer la cour, bien qu'il effectue pourtant une action : Austin identifie l'acte illocutoire à ce que dit, linguistiquement, l'énoncé, par conséquent il ne voit dans ce cas que l'action d'ordonner, échouée. Il va de soi qu'il s'agit d'un point crucial à décrire et à discuter, car la détermination de l'action accomplie par la langue ne saurait pas être séparée de ses conditions de réalisation et de validité (pour qu'une action dans la langue existe, il faut qu'elle soit reconnue et validée comme telle par le destinataire ; autrement, il ne s'agirait que d'une idiosyncrasie linguistique du locuteur, sans aucun effet immédiat sur le monde). En fait, on a vu qu'à partir d'une même phrase, plusieurs actes sont possibles (si « balayez la cour » était prononcé par un colonel, il s'agirait bien d'un acte d'ordre) : il est important de distinguer ce que prétend faire le locuteur et ce que l'acteur parlant (la personne du monde qui s'attribue l'énonciation) fait effectivement avec ces mots. Nous appellerons donc ce type d'actes par les mots, « actions en disant » : quand on s'attribue une énonciation (sur le plan de la langue), par ce même fait on accomplit une action en disant (dans le monde). Un énoncé normal, par lui-même, ne détermine pas l'action en disant, qui n'est pas totalement liée à la nature linguistique de l'énoncé : c'est l'acteur parlant, choisissant de s'attribuer ou de ne pas s'attribuer le discours, qui décide si l'action en disant aura lieu ou non<sup>5</sup>.

Si aucune attribution n'a lieu, alors on aura affaire à un « acte heureux de parler », dit aussi « parole heureuse » (j'emprunte toujours les définitions de Carel et Ribard).

Avec la parole heureuse, concept développé à partir du commentaire de Starobinski des *Maximes* de La Rochefoucauld<sup>6</sup>, il ne s'agit pas de s'engager personnellement ou de prendre un rôle, mais de « faire confiance au langage », de penser en parlant, répondant aux mots de l'autre et jouant avec lui. Il ne s'agit plus de s'imposer par la parole ou de faire force par une action en disant, mais de construire librement une pensée en discours. Il s'ensuit que, alors que la parole attribuée se dégage de l'énonciation linguistique, la parole heureuse est contrainte par elle, et se place totalement à l'intérieur de la langue : ses mots s'articulent forcément à ceux qui les précèdent. C'est pourquoi l'un des cas les plus classiques d'acte heureux de parler est celui de la parole dialoguée.

La définition et la distinction de parole attribuée et heureuse sont sans aucun doute perfectibles et à développer ; nous pouvons pourtant encore énoncer quelques critères pour distinguer parole heureuse et parole attribuée de manière plus nette.

1. Critère de l'attribution énonciative : critère principal, qui donne naissance et sens à la

4 John Searle (1982) discute cet exemple en tant que « acte de langage indirect », mais sa description ne s'adapte pas au cas de « Balayez la cour » : dans le premier cas, il insiste sur l'interprétation de la question comme acte illocutoire d'ordre faible fait par le locuteur (sa terminologie ne distingue pas locuteur et sujet parlant) ; dans le cas de « balayez la cour », en revanche, on a affaire à un ordre présenté comme un ordre, ce n'est pas un acte indirect effectué par le biais d'une forme différente, pourtant l'action en disant ne pourra jamais être un ordre. C'est pourquoi la formulation proposée par Searle ne nous semble pas suffisante à rendre compte de toutes les possibilités « illocutoires » de la langue ; la distinction de locuteur et sujet parlant permet au contraire de donner une explication générale des effets illocutoires, en distinguant l'action faite en disant par le sujet parlant s'attribuant une énonciation et l'énonciation même du locuteur. Pour une discussion plus étendue de la théorie de Austin et de Searle, voir par exemple l'article de Carel et Ribard « Un mode d'action politique : l'énonciation chantée » (*Langage et Société*, n° 174, 33-55).

5 Il y a des actions en disant qui ne sont pas fondées sur l'énonciation linguistique du discours attribué, mais qui correspondent seulement à ce qu'on fait par ce type de discours : un exemple parfait est celui déjà cité de « Peux-tu me passer le sel ? », qui ne fait pas l'action d'interroger l'interlocuteur sur ses facultés, mais demande le sel.

6 Starobinski, J. (1966) : *La Rochefoucauld et les morales substitutives* (I et II). NRF, n° 163 et 164.

séparation de deux types de paroles, l'une ayant des effets immédiats sur le monde en tant qu'action et l'autre se bornant au domaine de la langue et se tenant aux contraintes de la conversation langagière.

2. Critère de la création d'un égo par la parole : la parole heureuse donne la possibilité de former une individualité dans la langue, de créer une interface langagière singulière et individuelle, de dégager une image du « moi » dans la production langagière ; à l'inverse, la parole attribuée ne forme pas une individualité « esthétique », dans la forme, mais se limite à en affirmer et en imposer une plus concrète et anonyme (lorsque j'ordonne, ce n'est pas important que c'est moi qui ordonne : c'est la fonction générale du mot qui prévaut, non la fonction de distinction d'une singularité individuelle). En d'autres termes : la parole heureuse permet de construire un égo, la parole attribuée en impose un déjà prêt et fini, que le locuteur-acteur parlant ne fait qu'accepter.

3. Critère de l'exclusion du contenu absurde : nous faisons l'hypothèse que l'exclusion du contenu conçu par la suite du discours, qui était la condition sine qua non de l'ironie dans Ducrot (2010), devient ici un autre élément discriminant. Nous proposons d'accepter que, s'il est impossible de s'articuler au contenu exclu, alors l'ironie est certainement attribuée. Au contraire, lorsqu'il reste possible de filer des discours à partir du contenu exclu, on aura affaire à une ironie qui relève de la parole heureuse<sup>7</sup>.

Pour ce qui est du rapport de cette distinction à l'ironie, c'est vite dit : nous estimons que l'ironie peut se dérouler sous forme d'action en disant ou bien sous forme de parole heureuse, jouant et dialoguant.

Deux différents cas d'ironie

Voyons un cas d'ironie attribuée, tirée du livre second de *Le Rouge et le Noir*, chapitre XXXII, « Le tigre » :

[1] Le soir au salon, au milieu de soixante personnes, elle [Mathilde de La Mole] appelait Julien pour lui parler en particulier et longtemps.

Le petit Tanbeau s'établissant un jour à côté d'eux, elle le pria d'aller lui chercher dans la bibliothèque le volume de Smollett où se trouve la révolution de 1688 ; et comme il hésitait : – Que rien ne vous presse, ajouta-t-elle avec une expression d'insultante hauteur qui fut un baume pour l'âme de Julien.

– Avez-vous remarqué le regard de ce petit monstre ? lui dit-il.

– Son oncle a dix ou douze ans de service dans ce salon, sans quoi je le ferais chasser à l'instant.

« Que rien ne vous presse ! », dit par une maîtresse fâchée au domestique qu'elle vient d'envoyer expédier une tâche, face à son hésitation, effectue une action en disant qui se lie au sens oblique de l'énoncé ironique. Un peu comme dans le cas de « Peux-tu me passer le sel ? », l'action entreprise par les mots ne correspond pas à la simple attribution de l'énonciation linguistique, mais à ce qu'on fait par ce type de discours. L'ironie tient ici le rôle d'un type spécifique de discours, qui exprime un certain mépris et sentiment de supériorité : l'« expression d'insultante hauteur » en fait foi, et, sans cette description que le narrateur ajoute de l'énonciation de Mathilde de La Mole, il serait difficile de saisir le sens correct de son mot. L'ironie, en effet, est captée au moment où l'on se rend compte de l'obliquité de l'énoncé, et cela n'arrive qu'à sa fin, quand on comprend que Mathilde le dit de manière altière et insultante. S'il n'y avait pas cette marque énonciative, l'ironie n'aurait pas lieu, ou elle ne serait pas comprise ; l'on s'en tiendrait seulement au sens linguistique des mots de Mathilde, par conséquent on reconnaîtrait dans « que rien ne vous presse » tout au plus une recommandation de zèle dans la mise en œuvre de la tâche demandée à Tanbeau.

Enchaînement argumentatif : « Votre mission est importante donc prenez tout le temps qu'il

<sup>7</sup> Cette possibilité de s'enchaîner au contenu exclu peut sembler contradictoire. Pourtant, reprenant à Ducrot (1984) un exemple fait en tout autre contexte, nous pouvons nous apercevoir de la rigueur de cette possibilité : l'énoncé « Il n'est pas petit, il est grand, au contraire » ne se construit pas, après la négation, sur l'exclusion, mais sur le contenu exclu (c'est à « petit », et non à « Neg petit », qui s'articule « il est grand »).

vous faut »

On y associe un aspect argumentatif : « Important DC NEG Se presser », qui contient à son tour l'aspect argumentatif (« presser ») dont on a besoin pour bien établir notre lecture : « Rapidité DC Négligence »<sup>8</sup>

En fait, en s'attribuant son énonciation, Mathilde fait une action qui ne se limite pas au sens linguistique de l'énoncé : elle parle comme un maître, comme quelqu'un qui peut ordonner « que rien ne vous presse », et par cela elle souligne sa position de supériorité et celle d'infériorité de Tanbeau. L'énonciation pourrait être décrite par l'enchaînement :

« Vous êtes un domestique donc je vous parle comme l'on parle à un domestique »  
Aspect argumentatif – « hauteur » - : « Supériorité DC mépris »

En outre, cette précision énonciative permet de démarrer la relecture ironique de l'énoncé. Un maître qui face à l'hésitation de son domestique dit de manière hautaine « que rien ne vous presse » fait apparaître un décalage absurde :

Enchaînement argumentatif : « Votre mission est importante donc prenez tout le temps qu'il vous faut »

Aspect argumentatif – « mission », relue à travers la façon énonciative hautaine de Mathilde - : « Ordre DC se dépêcher »

Bref, en disant cela, Mathilde lui dit par son énoncé de ne pas se presser, et par son énonciation de se dépêcher au plus vite car il doit lui obéir.

Le contexte énonciatif qui entoure l'énoncé, à savoir d'une part l'air méprisant de Mathilde et de l'autre l'air hésitant de Tanbeau face à une requête si bizarre pour une soirée de réception, contribue à faire lire l'énoncé à la lumière de l'aspect « Ordre DC se dépêcher ». Le contenu « que rien ne vous presse », en revanche, est clairement exclu par la suite du discours, qui apparaît sur le mode du conçu : cet exemple correspond parfaitement à la description de Ducrot (2010), car il est clair que Mathilde n'est pas en train de confier à Tanbeau une grande tâche, mais de se libérer d'une présence fastidieuse.

En outre, reconnaître l'ironie qui entoure l'énoncé et son énonciation reconfigure ultérieurement la force de l'action en disant, en affichant le mépris de l'actrice parlante. L'enchaînement « Je me moque de vous donc je vous dis 'que rien ne vous presse' », décrivant l'énonciation ironique qui a lieu ici, fait écho et précise la description générale de l'énonciation de Mathilde, qu'on avait rendue par l'enchaînement « Vous êtes un domestique donc je vous parle comme l'on parle à un domestique ». « Se moquer de quelqu'un » est bien différent et bien pire de « s'adresser à un domestique » : plutôt proche de « s'adresser à un inférieur » ou d'« insulter », l'intention moqueuse modifie l'action entreprise par les mots. Ainsi, l'ironie aide à fixer du côté énonciatif la nature de l'action envisagée et entreprise dans la langue : Mathilde s'adresse à son domestique en tant que locutrice, mais en tant qu'actrice parlante fait l'action de l'insulter, de remarquer son infériorité par sa manière énonciative ironique<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Pour ceux et celles qui n'ont pas de familiarité avec la Théorie des Blocs Sémantiques de Marion Carel, on dira que cette théorie linguistique s'efforce de décrire les énoncés à travers des enchaînements argumentatifs et des aspects argumentatifs. L'enchaînement argumentatif est une structure linguistique paraphrasant l'énoncé et montrant l'argumentation de ce dernier, composée par deux propositions grammaticales unies par un connecteur argumentatif du type « donc » ou « pourtant ». L'aspect argumentatif donne raison de la signification des mots à l'intérieur de l'énoncé et représente en quelque sorte la squelette argumentative du discours, si l'on pense à la paraphrase de l'enchaînement comme à la chair qui le recouvre et montre la substance du discours. L'aspect est explicité entre autres au moyen des sigles DC (donc) et PT (pourtant) qui rappellent la nature des enchaînements dont il est le support. Si l'enchaînement montre la structure argumentative de l'énoncé, l'aspect en illustre le sens, la direction.

<sup>9</sup> Exactement comme le soldat qui dit « balayez la cour », l'énonciation ordonnant qu'elle s'attribue fait une action différente, non inscrite directement dans la signification de ses mots : l'attribution d'une forme ordonnante produit une action d'insulte par la nuance ironique donnée par le contexte énonciatif.



Passons au cas d'ironie « heureuse », maintenant, tiré du livre second, chapitre VII, « Une attaque de goutte ». Julien, distingué par le marquis, reçoit la visite de son rival Valenod, qui lui demande d'être présenté au marquis :

[2] – Vous devriez, monsieur le chevalier, me présenter à M. le marquis de La Mole.

En effet, je le devrais, pensa Julien ; mais un tel coquin !...

– En vérité, répondit-il, je suis un trop petit garçon à l'hôtel de La Mole pour prendre sur moi de présenter.

Julien disait tout au marquis : le soir il lui conta la prétention du Valenod, ainsi que ses faits et gestes depuis 1814.

– Non seulement, reprit M. de La Mole d'un air fort sérieux, vous me présenterez demain le nouveau baron, mais je l'invite à dîner pour après-demain. Ce sera un de nos nouveaux préfets.

– En ce cas, reprit Julien froidement, je demande la place de directeur du dépôt de mendicité pour mon père.

– À la bonne heure, dit le marquis en reprenant l'air gai ; accordé ; je m'attendais à des moralités. Vous vous formez.

Pour comprendre entièrement cet énoncé, il faut savoir que Julien et son père n'ont jamais eu des relations idylliques : ce n'est sans doute pas quelqu'un dont Julien soutiendrait la candidature. A ce moment de l'histoire, Julien « disait tout au marquis » : on peut donc imaginer que ce dernier soit parfaitement conscient de ce fait, ce qui explique pourquoi il saisit immédiatement l'ironie de l'énoncé de Julien.

Dans [2] aucune action n'est entreprise, on ne se moque pas directement de l'interlocuteur, mais on joue avec lui et avec son dire. L'acteur parlant ne s'attribue pas l'énoncé ; la parole est heureuse. En effet, là, Julien répond ironiquement au sérieux « indiscutable » du marquis, qui s'attribue bien son dire, au contraire de Julien, donnant en effet un ordre sec. Le temps futur en fonction impérative ne laisse pas de doute sur l'intention du marquis et sur le but factuel et extralangagier de cet énoncé ; la dictée de l'invitation à dîner, de plus, est dite dans le but d'obliger l'interlocuteur à en prendre note, le désignant comme secrétaire, rompant l'atmosphère de jeu complice<sup>10</sup>. Le marquis s'attribue le discours de quelqu'un qui donne des ordres, il fait une action en disant par le biais de son énonciation. Puisque le marquis reprend l'air gai et se complimente, on conclura que la réponse de Julien – heureuse, comme on le verra – a réussi : elle reprend le dessus et ramène le registre de la conversation à la parole heureuse.

A mon avis, pour bien saisir le sens de l'énoncé de Julien, il faut en séparer la compréhension en deux niveaux : d'un côté le plan de l'argumentation interne à l'énoncé, de l'autre le plan de l'argumentation énonciative. Julien, en faisant de l'ironie au moyen de la description énonciative qu'il donne de lui, peut respecter sur le plan de l'énoncé les contraintes fixées par l'ordre du marquis (« Je vous dis d'inviter Valenod donc faites-le », énonciation attribuée qui produit une action en disant), tout en formulant sur le plan énonciatif une réponse inadaptée à l'injonction du marquis. La particularité de l'ironie heureuse de Julien serait donc de pouvoir avancer sur deux plans : elle répond d'une part aux exigences mise en avant par le discours de l'interlocuteur, et de l'autre les refuse, se moquant d'elles par son type d'énonciation.

Julien joue le rôle d'un acolyte du parti Ultraroyaliste, tel Valenod ; il parle comme un Valenod, même s'il ne l'est pas. L'ironie se produit comme effet secondaire à cause de ce décalage entre ce qu'il dit et ce qu'on le sait être – la phrase « En effet, je le devrais, pensa Julien ; mais un tel coquin !... » en montre la profondeur morale naturellement noble, dépassant ses obligations et ses tâches de secrétaire. L'ironie porte sur la double lecture qu'on peut faire du terme « père » :

<sup>10</sup> Je rappelle un particulier important du récit : à ce point de l'histoire, le marquis a institué une sorte de jeu carnavalesque avec Julien. Quand il se rend chez lui le soir, en habit bleu, il est traité non pas comme un secrétaire mais comme un pair ; pendant le jour, en habit noir, il est le secrétaire de M. le marquis de La Mole. Ce fait est important pour comprendre pleinement le sens de l'action entreprise dans les mots par le marquis : puisque cet échange se déroule au soir, parler à Julien comme l'on parle à son secrétaire signifie faire l'action de s'imposer, faire le maître au moyen de ses mots. Ce qui ne peut que rompre l'ambiance de réciprocité et jeu favorable à la parole heureuse : il est donc d'autant plus intéressant que Julien arrive à la reconstituer par un mot d'esprit « heureux », qui annule en quelque sorte, tout en acceptant son contenu et sa contrainte, la parole attribuée du marquis.

Enchaînement argumentatif paraphrasant l'énoncé : « Valenod obtient ce qu'il veut donc je propose mon père pour son ancienne place »

Aspect argumentatif donnant le sens de l'énoncé (« père ») : « Personne fiable DC candidater »<sup>11</sup>

Enchaînement argumentatif paraphrasant l'énonciation : « Vous accordez des honneurs à Valenod donc je vous parle, moi-aussi, en coquin »

Aspect argumentatif associé à « père » par l'énonciation : « Coquin DC candidater »

Décalage absurde portant sur la compréhension de « père » : enchaînement argumentatif paraphrasant l'énoncé :

« Valenod obtient ce qu'il veut donc je propose mon père pour son ancienne place »

Aspect argumentatif associé à « père » : « Coquin DC candidater »

Les rapports entre Julien et son père ne sont pas des meilleurs et le marquis, qui connaît son histoire, le sait très bien. Cette double possibilité de lecture liée à la compréhension de « père » permet au locuteur de conduire un discours sur plusieurs niveaux. D'une part, face au reproche du marquis, qui démontre ainsi de tenir beaucoup plus aux raisons de la politique qu'à celle de la dignité morale et de l'honneur, son secrétaire se déguise en homme sans scrupules et montre de savoir s'acclimater sans problèmes. D'autre part, grâce à la nuance donnée par le contexte énonciatif, le secrétaire peut se permettre à son tour de laisser entrevoir un reproche pour le comportement de M. de La Mole, donc de se laisser aller à une petite pique de contestation. Ce n'est pas clair si le marquis s'aperçoit de la stratégie expressive ironique de son interlocuteur, mais ce n'est pas non plus important dans le cadre de mon propos. Ce qui est important pour nous, en effet, c'est qu'un subalterne tel que Julien, sans faire recours à la parole attribuée, sans faire donc une action en disant – ce qui constituerait un irrespectueux acte d'insubordination et qui lui coûterait sans doute cher –, arrive à exprimer des doutes sur la conduite du marquis par son ironie, tout en respectant les lois de la bonne conversation et en répondant positivement aux injonctions du marquis. Ainsi, Julien fait un reproche tout à fait moralisant – ce que le marquis s'attendait – et ne le fait pas, en même temps : ce qui semble être exclu de la suite du discours n'est pas la prétention absurde du dépôt de mendicité, mais le reproche moralisant.

On est là à plein titre dans le domaine de la parole heureuse : le jeu permet d'une part de garder dans la suite les contenus absurdes de l'énoncé – le marquis dit « accordé » –, de l'autre permet à Julien de faire passer un message accusatoire, peut-être inaperçu, en tout cas oublié. En jouant sur deux niveaux, il montre qu'il est le maître du discours, sans l'imposer par une action en disant (il ne dit pas au marquis « balayez la cour », en somme). De plus, Julien prouve une fois de plus le type de caractère qui le définit : il montre qu'il existe, il se fait sujet, égo dans la langue, jouant avec les règles du discours ; il ne se limite pas à parler comme l'on fait dans ces circonstances, à faire ce qu'on fait par ce type de discours, mais il fabrique lui-même son habit langagier, il trouve la manière de faire ressortir son style à lui, même au moment de répondre à une imposition sèche. Il ne dit pas, tout simplement, quelque chose comme « Oui, Monsieur. Je vous prie d'excuser la bêtise d'un humble secrétaire » ; il accepte et ne nie point l'ordre donné, mais il trouve la façon de l'accepter à sa manière, lui passant à côté, exprimant dans la langue sa singularité à lui par l'ironie. L'on comprendra alors l'exceptionnelle importance de cet emploi de l'expression oblique, non seulement en termes de pragmatique, mais aussi en termes de construction éthique de soi au

<sup>11</sup> Louise Behe fait l'hypothèse qu'il s'agisse plutôt d'un contenu exprimé en arrière-plan. Toutefois, ce changement de description de l'énoncé, quoique probablement correcte, ne bouleverse pas le sens de notre lecture. Si, au lieu du mot « père », l'aspect argumentatif donnant le sens de l'énoncé provenait de « place », par exemple (« place libre DC à remplacer »), il nous semble que dans l'idée même de « remplacer » on fixe une comparaison, une équivalence entre deux éléments, normalement sur la base du mérite (« Valenod devient préfet donc il faut trouver quelqu'un à son hauteur pour son ancienne place »), ce qui ouvre la voie de l'ironie par l'ingérence de la manière énonciative de Julien. En outre, même si le contenu « Personne fiable DC candidater » était en arrière-plan, cela n'empêcherait pas qu'il soit mobilisé et qu'il puisse être utilisé dans la formation d'un décalage absurde.



moyen de la parole.

## Conclusion

En conclusion, ces exemples nous semblent souligner l'importance du contexte énonciatif pour rendre compte du phénomène ironique en linguistique. Dire cela signifie d'une part poursuivre sur le chemin tracé par Oswald Ducrot, qui voit dans la description de l'énonciation la clé pour cerner l'énoncé ironique (et, par conséquent, aller un peu contre Carel et Nishiwaki, qui tout en acceptant les théories de Ducrot, cherchent à expliquer l'ironie essentiellement d'un point de vue argumentatif, donc du côté des contenus de l'énoncé) ; de l'autre, cela implique une mise en cause au moins partielle de la description de Ducrot (2010), car dans le cas de l'ironie heureuse [2] il n'y a pas une nette exclusion du contenu absurde dans la suite du discours (ce que Saori Nishiwaki (2016) avait d'ailleurs déjà signalé). En vrai, le décalage entre enchaînement argumentatif et aspect argumentatif paraît effectivement caractériser tout énoncé ironique de manière constante ; mais, de l'autre côté, les exemples analysés montrent l'importance de l'énonciation pour la compréhension de certains cas particuliers d'ironie, telle que l'ironie stendhalienne ici étudiée, qui autrement ne sauraient être comprise correctement.

Enfin, la distinction entre ironie attribuée et ironie heureuse nous paraît être utile pour ultérieurement classer l'ironie linguistique et en mettre en lumière la forme et les enjeux langagiers et extra-verbaux : ce n'est qu'une esquisse, qu'une première étape d'un travail qui pourrait encore être développé dans plusieurs directions, mais la distinction nous apparaît déjà assez solide et potentiellement de grande utilité pour la stylistique et pour l'analyse du discours. Elle possède d'ailleurs des possibilités d'application très intéressantes dans le cadre d'autres sciences humaines et sociales (telles que les études littéraires ou historiques).

## Bibliographie

AUSTIN, John Langshaw, **Quand dire, c'est faire**. Paris, Seuil, 1962/1970.

BERRENDONNER, Alain, **Éléments de pragmatique linguistique**. Paris Minitext, 1982.

BERRENDONNER, Alain, Portrait de l'énonciateur en faux naïf. **Semen** [En ligne], 15, mis en ligne le 01 février 2007, consulté le 17 septembre 2020. URL : <http://semen.revues.org/2400>, 2002.

CAREL, Marion, Ironie, paradoxe et humour. In : **Humour et crises sociales**. Paris L'Harmattan, 57-74, 2011.

CAREL, Marion, Signification et argumentation. **Signo**, UNISC, vol 42, n° 73, 2-20, 2017.

CAREL, Marion. et DUCROT, Oswald, Mise au point sur la polyphonie. *Langue française*, 164(4), 33-43, 2009.

CAREL, Marion. et RIBARD, Dinah, Témoigner en poésie : Le cas de Marc de Larréguy. **Poétique**, 179(1), 39-55, 2016.

CAREL, Marion. et RIBARD, Dinah, L'acte de témoigner. **Antares : Letras e Humanidades**, v. 11, n°23, 2019, 3-23, 2019.

CAREL, Marion. et RIBARD, Dinah, Gestes et actions avec les mots. **Linguistique de l'écrit**, vol. 2, 2021 (à paraître).

CAREL, Marion. et RIBARD, Dinah, Un mode d'action politique: l'énonciation chantée, **Langage et Société**, n° 174, 33-55, 2021.

DUCROT, Oswald, Le dire et le dit, Paris, Minit, 1984.

DUCROT, Oswald, Ironie et négation. In Ironie et un peu plus – **Hommage à Oswald Ducrot pour son 80ème anniversaire**. Berne (Peter Lang), 169-179, 2010.

NISHIWAKI, Saori, **Ironie et argumentation : l'exemple de la campagne présidentielle de 2012**, Thèse de Doctorat, EHESS, 2016.

RECANATI, François ; Force cancellation. **Synthese**, 196 (4), 1403-1424, 2019.

SIMINICIUC, Elena, **L'ironie dans la presse satirique. Etude sémantico-pragmatique**. Pieterlen, Peter Lang, 2015.

STAROBINSKI, Jean, **La Rochefoucauld et les morales substitutives (I et II)**. NRF, n° 163 et 164, 1966

SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, Les ironies comme mentions. **Poétique**, n°36, 399-412, 1978.

STENDHAL, (1830/2013) : **Le Rouge et le Noir**. Paris (Flammarion).

Recebido em: 15 de fevereiro de 2022.

Aceito em: 25 de fevereiro de 2022.